Autres démarches

Consultations avocat, conseillers départementaux, député, permanences CCAS, CPAM..., accès au site du service public, urbanisme....

Des permanences sont proposées avec :

Les Conseillers Départementaux

Permanences de Monsieur Thierry SUAUD, Maire de Portet-sur-Garonne, est Président de droit du CCAS

• en Mairie: sur RDV uniquement au 05 61 72 00 15

Mairie de Portet-sur-Garonne 1, rue de l'Hôtel de Ville - BP 90 073 - 31121 Portet-sur-Garonne CEDEX

- La députée de Haute-Garonne Christine ARRIGHI ou avec ses collaborateurs :
 - au bureau parlementaire sur rendez-vous préalable : 7 avenue de l'URSS 31400 Toulouse au 06.58.52.16.18 ou par mail : christine.arrighi@assemblee-nationale.fr
 - en Mairie: sur RDV uniquement les 25/01, 26/04, 26/07, 25/10/2023.
- Maître TREMOLET, Avocate à Pinsaguel, le dernier vendredi de chaque mois *en Mairie* sur rendez-vous uniquement, de 14 heures à 17 heures. Prendre contact avec l'accueil de la Mairie au 05.61.76.29.88 pour réserver une date.
- Un écrivain public vous reçoit gratuitement en Mairie sur rendez-vous pour aider dans l'accomplissement de vos démarches administratives. (05.61.76.29.88).
- Un conciliateur de justice peut également vous recevoir en Mairie, pour tout problème de voisinage, (Renseignements à l'accueil)

Sur Portet sur Garonne:

- L'Assistant Social de la Caisse d'Allocations Familiales (CAF) les vendredis matin. Prendre rendez-vous auprès de M. AUBERT au 06 11 15 12 83
- L'Assistante Sociale de la Caisse Régionale d'Assurance Maladie (CRAM) : les mardis et mercredis matins. Prendre rendez-vous au 05 34 46 07 60

- L'Avocat Conseil : les 2ème et 4ème jeudis du mois de 17h à 19h sur rendezvous au 05 61 41 40 80
- La Caisse Primaire d'Assurance Maladie (CPAM) 1 avenue Coubertin à Portet (à côté de la piscine et du collège) Permanence toujours les mardis et jeudis matins de 8h30 à 12h. Tél.: 05.61.41.40.80

Accès au service public : https://www.service-public.fr

Urbanisme

Accès aux décheteries